Elaboration du PCDR:

le rôle de l'organisme d'accompagnement

17 décembre 2015
Journée « développement rural »
Anne-Marie De Moor, FRW

Une commune qui décide de mener une ODR peut solliciter un organisme d'accompagnement subventionné (décret art. 11, 2°)

GREOA

WFG

FRW

Accompagnement?

Aider la commune à organiser le processus participatif

- Informer
- Consulter
- Concerter et coproduire un PCDR de qualité

Informer

Quand?

- Au démarrage de l'ODR
- Tout au long du processus
- Lorsque le PCDR est approuvé

3ème Opération de Développement Rural (ODR) : Construisons notre avenir et celui de nos enfants à Clavier

La Commune de Clavier a pris la décision de lancer une 3ème Opération de Développement Rural. Elle veut partir à la rencontre de ses habitants, définir et réaliser, avec eux, des objectifs de développement et des projets visant à améliorer leur cadre et conditions de vie.

Comment?

- Via tous les moyens disponibles

Consulter

Pourquoi?

Pour compléter l'analyse des « données objectives » avec la vision des habitants ; Pour établir un diagnostic partagé et définir les enjeux principaux pour la commune

Sur quoi?

Les problèmes à traiter, les ressources disponibles, des pistes de solutions

Comment?

Organisation, animation et secrétariat d'au moins une réunion par village et une réunion avec les associations. Mais aussi….

Mais aussi….
Afin de croiser un maximum de regards

Réunions de publics cibles

Rencontres de personnes ressources

ADL
AGENCE DE DEVELOPPEMENT LOCAL

Visites de terrain

Enquêtes

Conseil Consultatif Communal des Aînés

Contribution à l'élaboration du diagnostic partagé

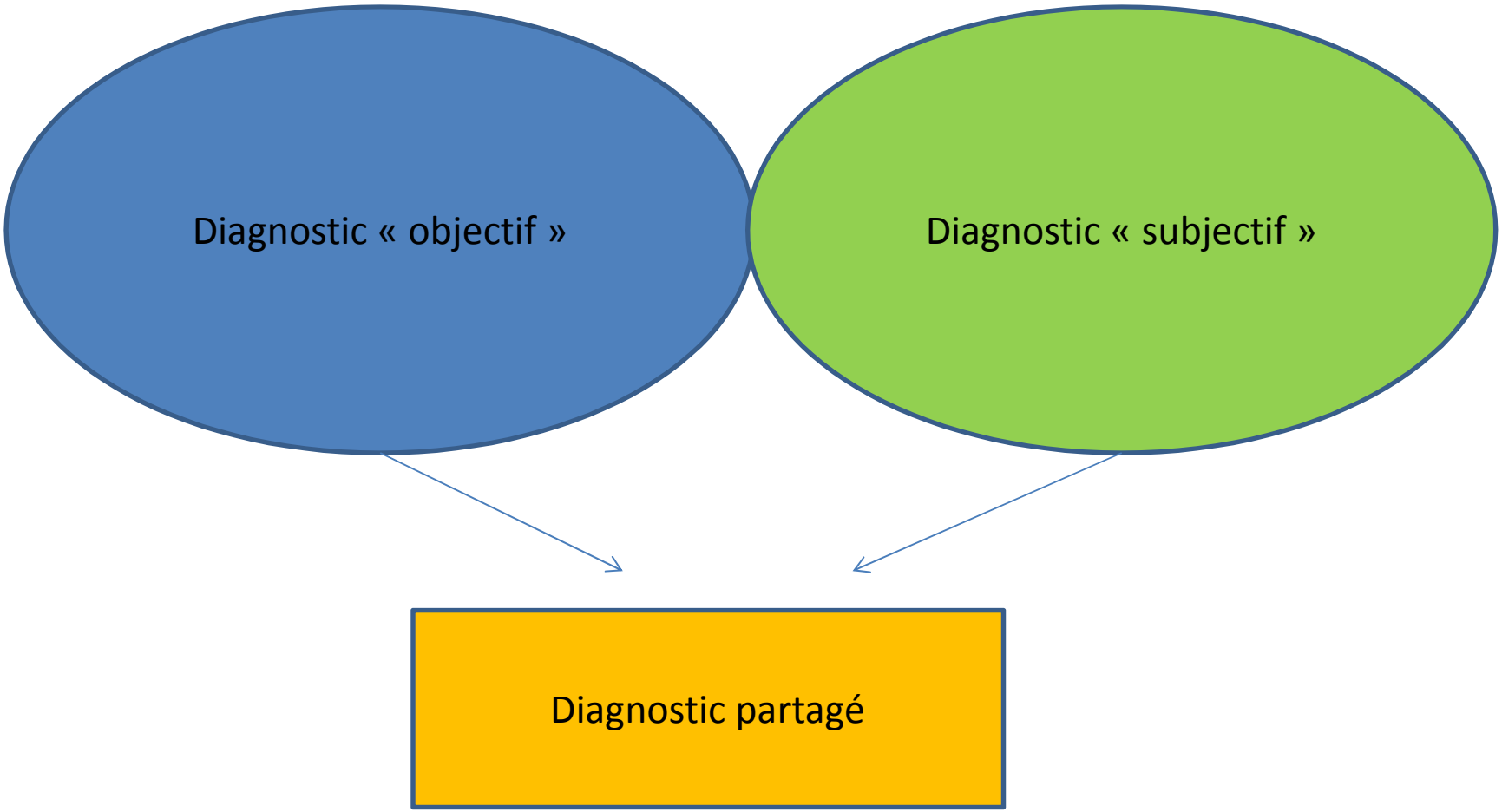

Concerter et coproduire la stratégie

Comment?

Organisation, animation, alimentation et secrétariat de groupes de travail (GT) et de la CLDR

- Soit GT puis CLDR
- Soit CLDR puis GT
- Soit un mix des deux

Les groupes de travail (GT)

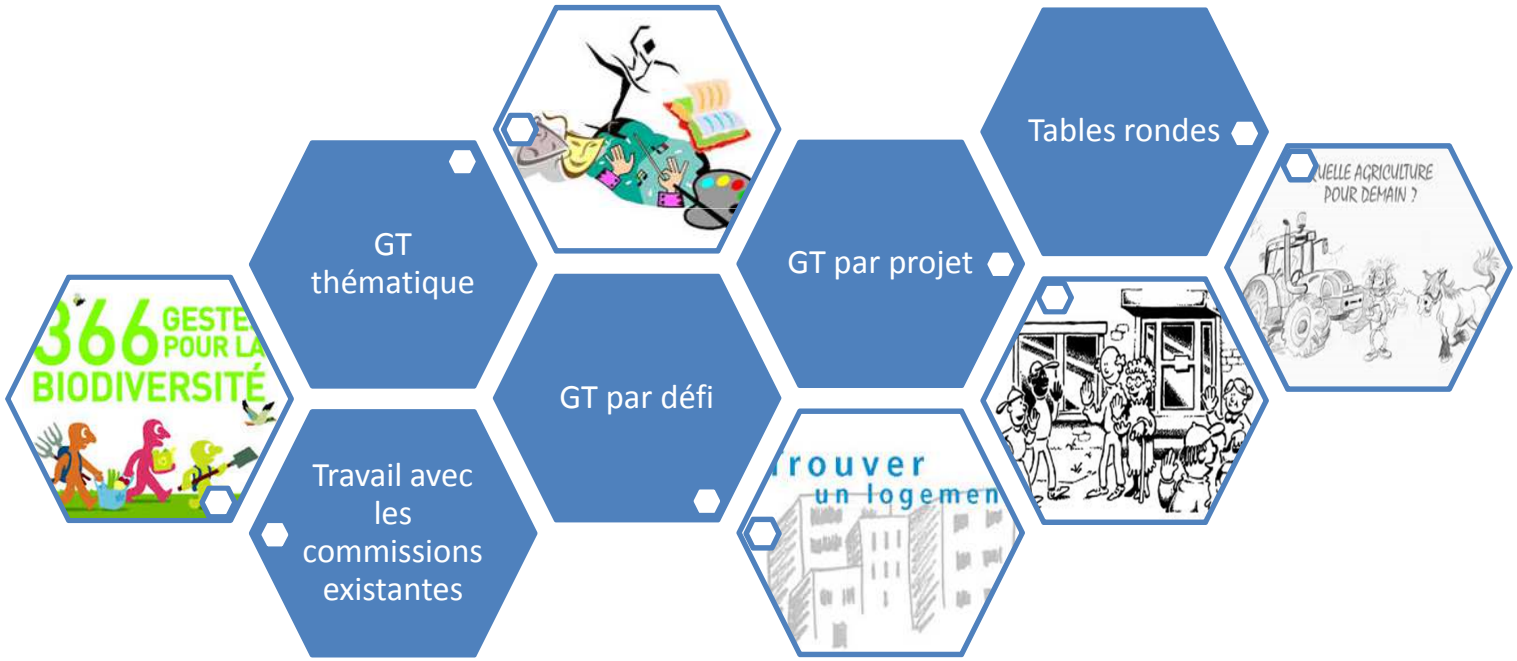

La CLDR

Via différents outils et méthodes, l'organisme d'accompagnement aide la CLDR à :

- S'approprier le diagnostic
- S'approprier les résultats du travail des GT
- Définir des objectifs évaluables et cohérents avec les enjeux identifiés dans le diagnostic
- Retenir des projets cohérents avec les objectifs
- Proposer un programme réaliste et évaluable au Conseil communal

L’organisme d’accompagnement aide la commune:

- à élaborer un programme global et durable
- à permettre la participation de tous
- à organiser des débats démocratiques
- à créer une dynamique

dans une ambiance conviviale

Place aux questions